CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E11131** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2025**

ÉDITÉ LE **19/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/08/2004
Capital : 1 898 864

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 284577730

Siret : **384 577 730 00045**
Code NACE : 4671Z
Numéro caisse de congés payés : 38070300K

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F65121N

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F65121N

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : **VIRIA (AGENCE)**
Sigle : VIRIA
4 QUAI DE NORMANDIE
CS 65366
14000 CAEN

Téléphone : 02 31 70 71 71 **Fax :**
Portable : 06 85 93 15 17

Site Internet :
E-mail : contact@viria.fr

Responsabilité légale :
DUGRIPON FRANCOIS XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / LAMY MARTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 122 **Tranche de classification :** EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	19/10/2023
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023
5214 PROB	Installation de chauffage à gaz décentralisée : aérotherme, radiants, générateur d'air chaud Mention RGE	19/10/2023
5274	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraichissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	30/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.